

**ACCIDENT**

**survenu à l'avion immatriculé F-GHKY**

<b>Événement :</b>	sortie en extrémité de piste.
<b>Cause probable :</b>	freinage insuffisant.

**Conséquences et dommages :** hélice, train avant et clôture endommagés.  
**Aéronef :** avion Cessna R 182 "Skylane".  
**Date et heure :** mardi 1<sup>er</sup> juillet 1997 à 20 h 25.  
**Exploitant :** club.  
**Lieu :** AD Chavenay (78) piste non revêtue, distance disponible à l'atterrissage : 570 m.

**Nature du vol :** voyage.  
**Personnes à bord :** pilote + 3.  
**Titres et expérience :** pilote 32 ans, TT de 1995, 130 heures de vol dont 10 sur type et 3 dans le mois précédent.  
**Conditions météorologiques :** conditions évaluées sur le site : vent 260° / 14 kt, averses.

**Circonstances**

A l'arrivée sur l'aérodrome de Saint-Cyr, en raison des conditions météorologiques, le pilote perd à deux reprises la vue de la piste. Après avoir remis les gaz, il décide de se poser sur l'aérodrome voisin de Chavenay où la visibilité est meilleure. A l'atterrissage sur la piste 29, détrempée, il ne parvient pas à arrêter l'avion avant l'extrémité de piste. L'appareil heurte la clôture d'aérodrome et s'immobilise. Les premières traces de roulement se situent à trente-sept mètres du seuil de piste 29.

Remarque : le manuel de vol indique, pour les conditions de vent et de température du jour, mais pour une piste en herbe sèche, que la distance d'atterrissage (franchissement des 15 mètres) est de 513 mètres et que la distance de roulement à l'atterrissage est de 234 mètres.